

Histoire – 3TSB2 – 3AG – 3TSC - Histoire

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous demande un devoir à réaliser qui vous occupera une petite heure.

Consignes :

- **Répondre à la tâche 4** → comme nous l'avions fait avec la Belgique, je vous demande **d'analyser les différents documents concernant l'Italie** pour **extraire les revendications nationales et libérales**.
- **Les consignes se situent à la page 8** et le tableau à compléter à la page 9 et 10.

Je reviendrai vers vous la semaine prochaine pour une nouvelle heure de travail.

Prenez soin de vous et faites attention !

Bon travail et à bientôt.

J. HANIQUE

❖ **Tâche 1**

Problématique :

Voici trois documents, ils illustrent un phénomène politique qui touche certains pays européens aujourd'hui. Quel est ce phénomène ? Compare les trois documents.



Document 1 : Une manifestation d'indépendantistes catalans en Espagne

80,7% des personnes ayant participé au vote prohibé par le régime espagnol sur l'indépendance organisé ce dimanche 9 novembre en Catalogne se sont prononcés en faveur de celle-ci, ce qui représente 1,6 million de voix. Ces résultats ont été diffusés après dépouillement de 88,4% des bulletins.

Clairement, les catalans se sont donc prononcés pour leur indépendance.

Source : <http://www.wikistrike.com/2014/11/referendum-en-catalogne-pres-de-81-pour-l-independance.html>



Document 2 : Des manifestants écossais à Glasgow



Document 3 : Caricature illustrant Bart De Wever, président de la NVA



❖ Tâche 1 :

1) Quelles sont les ressemblances et les différences entre les 3 documents ?
Complète le tableau.

<u>Les ressemblances</u>	<u>Les différences</u>
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....


2) Quel est le phénomène que nous rencontrons à l'aide des documents.

➔ 

Les nationales et libérales

❖ Tâche 2

Problématique :
 Nous venons de voir qu'aujourd'hui certaines régions d'Europe (ou une partie de l'opinion dans ces régions) revendiquent leur indépendance. Ce phénomène a-t-il déjà existé auparavant ? Observons, sur des cartes d'Europe, la situation de la Belgique et de l'Italie.



1) Compare la situation politique des territoires belges en 1815 et en 1830, à l'aide des documents 5 et 6, selon les deux critères de comparaison suivants :

	Belgique en 1815	Belgique en 1830
Situation territoriale		
Statut politique : indépendance / dépendance ?		

Qu' observes-tu ?

.....

.....

.....

.....

.....

2) Compare la situation politique des territoires italiens en 1815 et en 1870, à l'aide des documents 7, 8 et 9, selon les deux critères de comparaison suivants :

	Italie en 1815	Italie en 1870
Situation territoriale		
Statut politique : indépendance / dépendance ?		
Qu' observes-tu ?	

3) Le phénomène ayant touché la Belgique entre 1815 et 1830 est-il le même que celui pour l'Italie entre 1815 et 1870 ? Explique !

.....

.....

.....

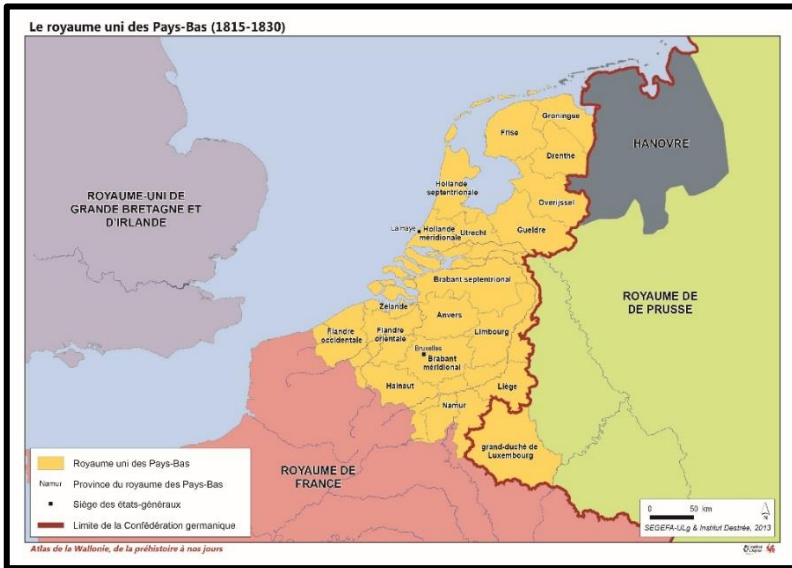
.....

.....

.....

Unité 3 - Corpus documentaire

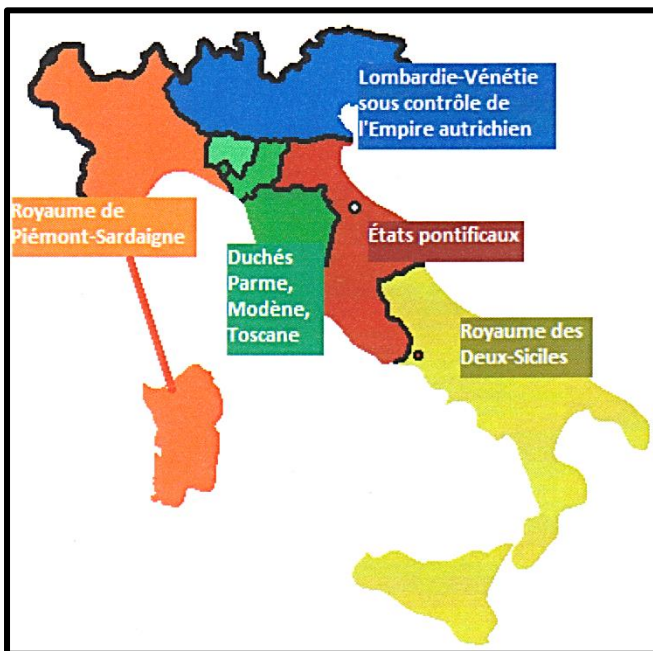
Document 4 : Le Royaume des Pays Bas créé au Congrès de Vienne, 1815



Document 5 : Le Royaume de Belgique en 1830



Document 6 : La situation de l'Italie après le Congrès de Vienne, 1815



Document 7 : Le Royaume d'Italie en 1861



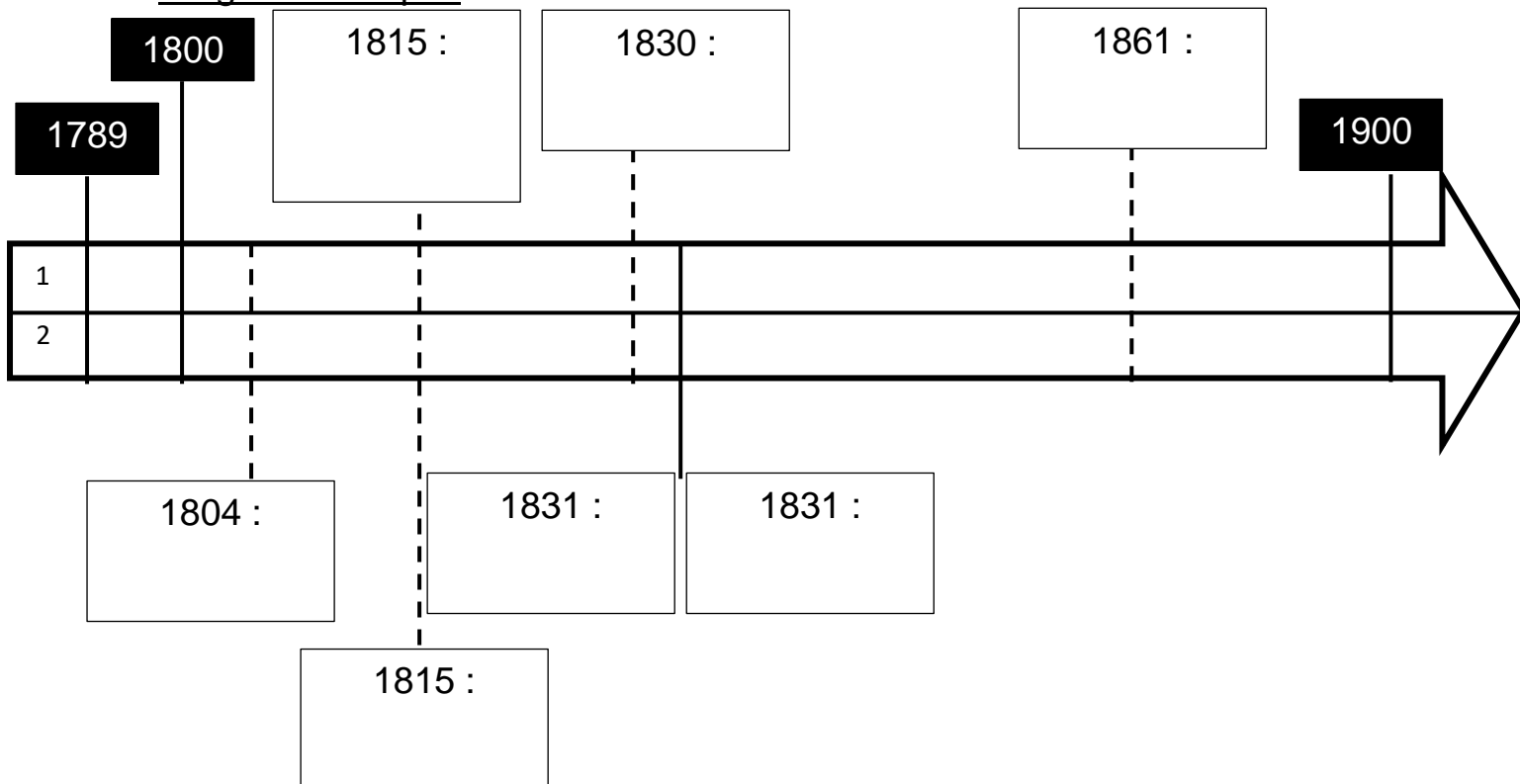
❖ *Tâche 3*

Problématique :

Comment s'est déroulé l'indépendance de ces deux nouvelles nations au XIXème siècle ?



1) À l'aide des documents 4 à 7 ainsi que les documents 8 à 12, complète la ligne du temps ci-dessous. N'oublie pas d'utiliser la légende et de donner un titre à ta ligne du temps !

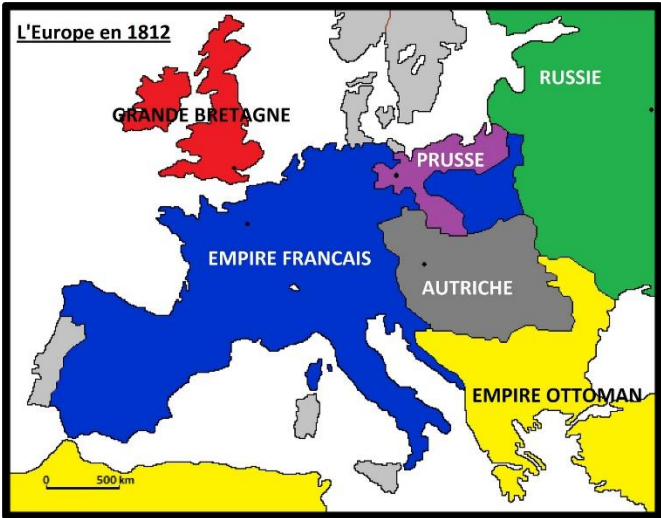


Légende :

- = Premier Empire (1804 – 1815)
 - = Royaume-Uni des Pays-Bas (1815-1830)
 - = Belgique indépendante (1830 - ...)
 - = Italie morcelée en Sept États (1815-1861)
 - = Royaume d'Italie (1861 -1946)
- 1 Ligne sur la Belgique
 - 2 Ligne sur l'Italie

Unité 3 - Corpus documentaire

Document 8 : Carte de l'Europe en 1812



En 1804, Napoléon Bonaparte se proclame « Empereur des Français » et crée l'Empire français. Son ambition est de conquérir des territoires pour agrandir la France et cela démarre dès l'année 1805 où il affronte plusieurs coalitions (Autriche, Prusse, Russie, Angleterre et d'autres nations européennes). Napoléon annexe de nouveaux territoires au mépris de ses ennemis. La carte de 1812 montre la France à son apogée territoriale en Europe.

Document 9 : Peinture illustrant la bataille de Waterloo le 18 juin 1815, réalisée par C.-A. Andrieux en 1852, huile sur toile, Musée national du château de Versailles, France



Au terme de la bataille, l'armée française, commandée par Napoléon, est vaincue par la coalition anglo-prussienne. Cela signe la fin de l'Empire français en Europe et des ambitions de Napoléon.

Document 10 : Carte de l'Europe au lendemain du Congrès de Vienne en 1815



Les aspirations nationales en Europe au lendemain du Congrès de Vienne (1815)

Document 11 : Acte final du Congrès de Vienne de 1815

Articles 93 à 95 : L'Autriche renonce à ses possessions des Pays-Bas (la Belgique) mais obtient en échange, la Galicie, le Duché de Milan et la Vénétie formant le royaume lombardo-vénitien). [...]

Article 65 à 73 : Création d'un royaume des Pays-Bas (Belgique plus les anciennes Provinces-Unies et le Luxembourg), donné à la maison d'Orange. [...]

Quant à l'Italie, enfin, elle reste divisée en sept États souverains. Mais l'influence de la cour de Vienne y est prépondérante, soit qu'un prince autrichien y règne (Toscane, Modène, Parme), soit l'Autriche y soit un garant de la souveraineté (États pontificaux et Naples).

Source : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/congres-de-vienne-en-bref/>

Document 12 : Articles de la Constitution belge de 1831

Article 5 : Il n'y a dans l'État aucune distinction d'ordres.

Les Belges sont égaux devant la loi ; seuls ils sont admissibles aux emplois civils et militaires, sauf les exceptions qui peuvent être établies par une loi pour des cas particuliers.

Article 25 : Tous les pouvoirs émanent de la Nation.

Ils sont exercés de la manière établie par la Constitution.

Source : <http://www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/constitution-belge/texte-de-la-constitution-de-1831>

Document 13 : Serment prononcé par Léopold Ier à Bruxelles en 1831

« Je jure d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire ».

Source : <http://royalementblog.blogspot.com/2011/07/la-prestation-de-serment-de-leopold-ier.html>

❖ *Tâche 4***Problématique :**

Durant le XIX^e siècle, puisque le Royaume de Belgique se détache et qu'au contraire, l'Italie s'unifie, avons-nous affaire à deux processus contraires ou bien sont-ils semblables ? Observons leurs motivations.



1) D'après la problématique, que dois-tu comparer ici ?

.....

.....

2) Compare les situations de la Belgique et de l'Italie afin de répondre à la problématique ci-dessus. Reporte et structure ensuite tes découvertes dans le tableau comparatif de synthèse de la page 9 et 10.

→ Procède par étapes !

Pour la Belgique

Étape 1 : À l'aide des documents 14, 15 et 16, recherche les revendications émises par les Belges pour réclamer la séparation du Royaume des Pays-Bas. Tu dois découvrir 3 critères (ce que le peuple désire obtenir) et les reporter dans la deuxième colonne de la partie supérieure du tableau. Dans la colonne réservée à la Belgique, explique ce plus en détail ce que t'apprennent les documents. Attention ! : Veille à référencer chaque information indiquée dans le tableau par le numéro du document correspondant.

Étape 2 : À l'aide des documents 17 à 20 recherche les autres types de revendications émises par les Belges et reporte les dans la partie inférieure du tableau (2^{ième} colonne). De nouveau, tu dois découvrir 3 critères et expliquer ceux-ci dans la colonne réservée à la Belgique.

Pour l'Italie

Étape 3 : Réalise la même chose en analysant cette fois-ci les documents relatifs à la situation italienne. Pour les revendications libérales aide-toi des documents 14, 21 et 22. Pour les revendications nationales aides-toi des documents 23 et 24.

Critères de comparaison		Objets à comparer	En Belgique entre 1815 et 1830	En Italie entre 1850 et 1870
	✓			
Revendications pour une organisation démocratique	✓ +			
Revendications Pour une nation indépendante	✓			

	✓		
	✓		
Processus			

Unité 3 - Corpus documentaire

Document 14 : Écrit de Mazzini datant de 1845, Italie

[...] Nous sommes séparés en huit États. Et tous ces États sont régis par des gouvernements despotiques¹ ; il n'y existe de liberté ni de presse, ni d'association, ni de parole ; [...]

¹ Le despotisme est la forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté est exercée par une autorité unique (une seule personne ou un groupe restreint) qui dispose d'un pouvoir absolu. Le despotisme implique souvent un pouvoir autoritaire, arbitraire, oppressif, tyrannique, sur tous ceux qui lui sont soumis.

Source : MAZZINI, L'Italie, l'Autriche et le Pape, in Revue indépendante, septembre 1845, p. 44-45

Document 14 : Note d'un diplomate prussien, 1825 par Von Galen

[En dehors du Royaume de Hollande], dans aucun des États s'étant doté d'une constitution, les journaux n'osent si peu se prononcer contre les mesure de leur gouvernement. [...] Le gouvernement [hollandais] sait faire taire et punir ceux qui osent élever leur voix contre [ses] mesures.

Texte adapté d'après Note d'un diplomate prussien datée de 1825 VON GALEN, Gedenkstuken 1825-1830, cité par H. Pirenne, Histoire de Belgique, t. VI, p. 291, note 1.

Document 15 : La construction de la Belgique par Els Witte entre 1828 et 1847, Bruxelles (Belgique)

[...] l'attention se porte surtout sur une augmentation de la participation politique. Au nom de la liberté, les libéraux veulent remplacer le souverain en tant que pouvoir législatif et [impliquer] la bourgeoisie émergente. [...] les classes moyennes et [...] la classe populaire. La souveraineté doit être partagée entre le roi et le peuple. Les ministres doivent justifier leur politique devant un Parlement élu.

Source : Els WITTE, La construction de la Belgique, 1828-1847, Ed. Le cri, Bruxelles, 2010, p. 34

Document 16 : L'occupation des postes de responsabilités en 1830 dans le Royaume-Uni des Pays-Bas

	BELGES	HOLLANDAIS
Population	3 500 000	2 000 000
Députés	55	55
Ministres	1	6
Fonctionnaires	11	106
Officiers	288	1679

Source : <http://francoishardy.weebly.com/la-naissance-de-la-belgique.html>

Document 17 : Caricature illustrant la Conférence de Londres en 1830, par Honoré Daumier, 1832

Les puissances européennes règlent le sort de la Belgique révoltée qui se sépare des Pays-Bas. De gauche à droite : attachée au poteau la Hollande, puis le cheval (la Prusse), le signe (l'Autriche), l'ours polaire (la Russie) piétinant la Pologne étendue sur le sol, le renard (le Royaume-Uni), le lièvre (la France représentée par le bedonnant Louis-Philippe Ier), à droite attaché au poteau le dindon (la Belgique).



Source : <https://i.pinimg.com/originals/f9/3d/2c/f93d2c65560e15b71fa63c73cd828ca9.jpg>

Document 18 : Texte sur la politique concernant l'usage des langues de Guillaume Ier d'Orange en Belgique par Jean Stengers

Le Roi Guillaume pensait que l'introduction de la langue hollandaise dans les provinces belges pouvait détruire leurs sympathies à l'égard de la France. Mais sa politique échoua car en pays flamand, les nobles et bourgeois attachés au français ressentirent ces mesures de néerlandisation comme de la tyrannie. [...]

Source : STENGERS Jean, Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. T. 1 : les racines de la Belgique jusqu'à la Révolution de 1830, Ed. Racine, Bruxelles, 2000, p.178

Document 19 : Texte sur la politique concernant l'usage des langues de Guillaume Ier d'Orange en Belgique par Jean Stengers

Les Belges ne considéraient pas l'État hollandais comme leur État. Le Roi était hollandais, la majorité des hauts fonctionnaires étaient hollandais (4 fois plus de Hollandais que de Belges dans l'administration). Les mesures politiques critiquées par les Belges étaient votées aux États-Généraux (parlement) grâce à l'appui massif des députés hollandais : le pouvoir était exercé par des Hollandais ; les Belges se sentaient dominés. Dans les milieux populaires, l'opinion est que les Hollandais accablent les Belges d'impôts pour ne payer eux-mêmes que peu de chose.

Source : STENGERS Jean, Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. T. 1 : les racines de la Belgique jusqu'à la Révolution de 1830, Ed. Racine, Bruxelles, 2000, p.178

Document 20 : **Texte sur la politique concernant l'usage des langues de Guillaume Ier d'Orange en Belgique par Jean Stengers**

Le peuple belge est un vieux peuple qui a depuis des temps très anciens son identité, sa personnalité propre. Le caractère national des Belges, qui s'est maintenu à travers les âges, est constamment évoqué. On remonte volontiers à César, qui écrivait que, de tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves.

Source : STENGERS Jean, « la déconstruction de l'état-nation : le cas Belge », dans Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°50, avril-juin 1996 pp. 36-54.

Document 21 : **Texte de Jacques Godechot sur les libertés demandées en Italie au XIX^{ème} siècle**

[...] les mécontentements grandissent et favorisent la création des sociétés politiques secrètes. Leurs objectifs se sont dévoilés progressivement. Le premier est la liberté : abolition de la censure (liberté de la presse), liberté de pensée, d'association, de religion, liberté individuelle. Le second est la constitution : une constitution qui garantisse la liberté et organise un régime représentatif (des Parlements élus).

Source : GODECHOT J., Histoire de l'Italie Moderne, 1770-1780, le Risorgimento, Hachette, Paris, 1971, pp. 331-332

Document 22 : **Gravure illustrant un graffiti « Viva Verdi » sur un mur d'Italie, XIX^{ème} siècle**

Le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II de Savoie (1849), à la tête d'une monarchie constitutionnelle, symbolise le progrès démocratique. Pour le soutenir, les patriotes italiens vont utiliser le nom du compositeur italien célèbre, Giuseppe Verdi, en inscrivant sur les murs le graffiti « Viva Verdi » qui signifiait en réalité *Viva Vittorio Emanuele Re D'Italia* (« Vive Victor-Emmanuel Roi d'Italie »). Ce graffiti permettait aux activistes de passer outre le contrôle politique autrichien ou pontifical dans les autres états italiens.

Source : <https://www.anecdote-du-jour.com/viva-verdi-devise-des-patriotes-italiens-du-19-e-siecle/>



Document 23 : Texte de Mazzini, septembre 1845, Italie

Nous sommes un peuple de 21 à 22 millions d'hommes, désignés depuis un temps immémorial sous un même nom, celui du peuple italien, renfermés entre les limites naturelles les plus précises que Dieu ait jamais tracées, parlant la même langue, ayant les mêmes croyances, les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, fiers du plus glorieux passé politique, scientifique, artistique qui soit connu dans l'histoire européenne.

Source : MAZZINI, L'Italie, l'Autriche et le Pape, In Revue Indépendante, sept. 1845, pp. 44-45

Document 24 : Texte Cavour, 1^{er} mars 1859, Italie

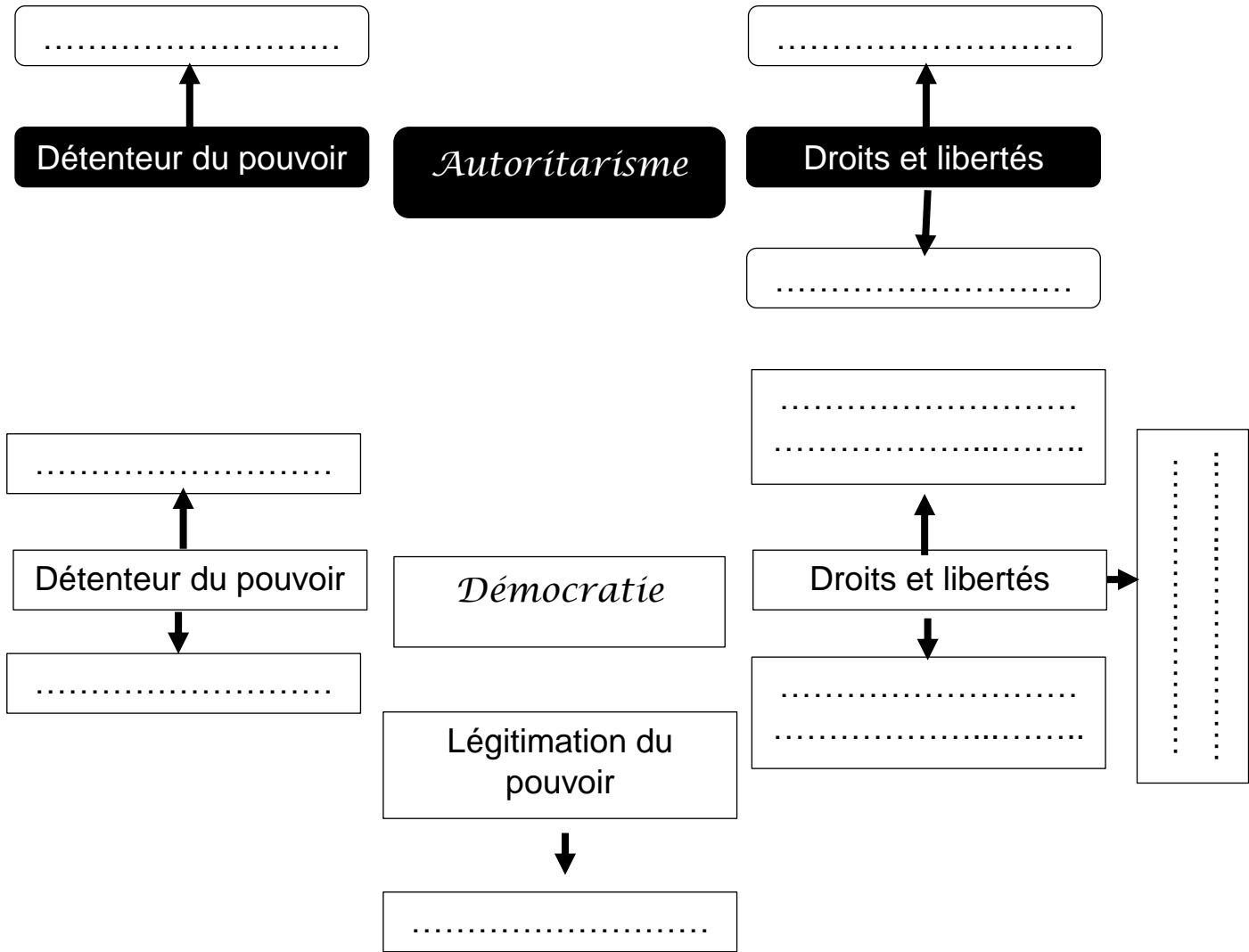
Il est de fait que la domination autrichienne inspire une répugnance à l'immense majorité des Italiens [...] La véritable cause du mécontentement profond des Lombards-Vénitiens (Italiens), c'est d'être gouvernés, dominés par l'étranger, par un peuple avec lequel ils n'ont aucune analogie, ni de race, ni de mœurs, ni de goûts, ni de langue [...].

Source : CAVOUR, Mémoire présenté par le gouvernement sarde à celui de S.M. Britannique, Turin, 1er mars 1859

❖ Synthèse sur l'unité 3

Problématique :

Que signifie les concepts d'autoritarisme et de démocratie au XIX^{ème} siècle en Europe occidentale ?



→ Grâce aux informations que tu as découvertes dans cette unité, termine maintenant de compléter les fiches conceptuelles « *Autoritarisme* » et « *Démocratie* »

Mes repères temporels

